

Inscription pour les vacances d'Octobre

Du 19 au 30 octobre 2026

Inscription obligatoire à rendre pour mercredi 7 octobre 2026

Après de la directrice/du directeur de l'accueil de loisirs
Le non-respect du calendrier fourni peut donner lieu au refus d'accès à l'accueil

Accueil de loisirs de Froncles

Renseignements :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Âge :

Responsable légal :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone :

Fonctionnement :

Accueil de loisirs : Rue Arthur Girardin 52320 Froncles

Enfant scolarisé à partir de 3 ans

Horaires : 7h30/12h15 - 13h30/18h30

Téléphone : 06 31 46 15 56

Modalités d'inscription et de fréquentation (dans la limite des places disponibles) :

Merci de cocher les cases correspondant aux présences de votre enfant ci-dessous :

Attention : Sans justificatif d'absence, les réservations de journée(s) ou demi-journée seront facturées

Octobre	Matin		Repas		Après-midi	
Lundi 19 octobre						
Mardi 20 octobre						
Mercredi 21 octobre						
Jeudi 22 octobre						
Vendredi 23 octobre						
Lundi 26 octobre						
Mardi 27 octobre						
Mercredi 28 octobre						
Jeudi 29 octobre						
Vendredi 30 octobre						

Pour la première inscription, il vous sera demandé :

- la fiche de renseignements
- une copie des vaccinations ou attestation d'un médecin
- une attestation de la CAF ou MSA ou déclaration d'impôts 2025 sur revenus 2024
- Facturation à la demi-journée ou à la journée
- Facturation du repas le cas échéant

Renseignements médicaux devant être portés à la connaissance de l'accueil de loisirs :

Toute pathologie doit faire impérativement l'objet d'un RDV avec le directeur/la directrice de l'accueil de loisirs pour établir un projet d'accueil individualisé ou un contrat d'accueil.

Allergies alimentaires : oui ☐ non ☐

Précisez :

Autres (allergie respiratoire, maladie chronique, handicap, ...): oui ☐ non ☐

Précisez :

Informations pratiques :

- Prévoir au quotidien des vêtements adaptés aux activités
- Prévoir un goûter et une gourde individuelle

Ce document doit être complété et signé par le responsable légal. En remplissant la fiche d'inscription, vous vous engagez :

- À ce que votre enfant fréquente la structure selon le planning indiqué ci-dessus
- À prévenir avant 9h00 la structure en cas d'absence exceptionnelle
- À fournir un justificatif en cas d'absence
- À respecter les horaires d'ouverture et de fermeture ainsi que les temps d'accueil et de départ échelonnés.

Je soussigné M. ou Mme

Responsable de l'enfant

Signature

Les informations recueillies sur ces formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction Education Jeunesse de Chaumont afin d'assurer la gestion des inscriptions périscolaires et de loisirs. La base légale du traitement est le consentement. Les données sont conservées pendant une durée de deux ans avant archivage définitif. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter :

- la direction Education Jeunesse à l'adresse mail deeicom@ville-chaumont.fr

- notre délégué à la protection des données en la personne morale du Centre de Gestion de la Haute-Marne à l'adresse mail dpo@cdg52.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Renseignements :

Direction Education Jeunesse
Centre des services de l'Agglomération de Chaumont
5 avenue Emile Cassez 52000 Chaumont
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

☎ 03 25 30 60 69



guichet.unique@agglo-chaumont.fr